



# Extrait du Registre aux Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### De la Commune de Houplin-Ancoisne

Date de convocation :  
10/10/2024

Transmission au contrôle  
de légalité : 17/10/2024

Publication sur le site  
internet : 17/10/2024

Nombre de conseillers : 23

En exercice : 23

Présents : 19

Excusés-représentés : 2

Votants : 21

Absent-excuse : 1

Absent : 1

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Houplin-Ancoisne s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme Dominique GANTIEZ, Maire et à la suite de la convocation qui lui a été faite le 10 octobre 2024.

Conseillers Municipaux en exercice : 23

Présents : Mme GANTIEZ Dominique, M DELVAL Claude, M DEBLOOS Laurent, Mme MASUREL Anne, M WIPLIE Hervé, Mme ALLOSSERY Marie-Laure, M GANTIEZ Christian, M LEFEBVRE Francis, Mme POTTEAU-FROMENTEL Gisèle, Mme LOYER Evelyse, M VANDRIESSCHE Patrick, M PRATZ Lionel, Mme BOURBOTTE Nathalie, Mme LENAIN Manon, Mme VANRUMBEKE Patricia, M SIX Philippe, M BOCQUILLON Sébastien, M MARCHAND Nicolas, M FOUCART Bruno

Etaient excusés-représentés :

Mme RUSCART Delphine représentée par Mme GANTIEZ Dominique

Mme DELORY Claire représentée par M SIX Philippe

Etait absent-excuse : M DUTHOIT Valentin

Etait absent : M CREPEL Jean

Secrétaire de séance : Mme LOYER Evelyse

N° du registre des délibérations : **42/2024**

Objet : **Cimetières communaux – Modification des tarifs**

Madame la Maire rappelle qu'il convient de modifier le tableau des tarifs des cimetières en supprimant les notions de taxes et droits.

Les tarifs, ainsi présentés, prendront effet à l'issu de l'approbation par le conseil municipal :

Concessions (prix au m2)	Trente ans	140 €
	Quinze ans	70 €
Vacation Gardien Police Municipal	Une vacation	20 €
	Une demi-vacation	10 €
Columbariums	Trente ans	1 100 €
	Quinze ans	700 €

**APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** avec 20 voix pour et 1 abstention (M FOUCART),

Le Conseil municipal,

- **DÉCIDE** d'approuver la modification des tarifs énoncés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le PREFET du Nord.

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

La secrétaire,



**E. LOYER**



La Maire,



**D. GANTIEZ**